

Communiqué de presse

Dzaoudzi, le 07 juillet 2022

Covid-19 : Point de situation du 07 juillet 2022

Pour la semaine du 27 juin au 3 juillet à Mayotte, le nombre de cas de COVID hebdomadaires est en augmentation à hauteur de 143 contre 81 la semaine précédente, ce qui correspond à un taux d'incidence en hausse à 51,1 pour 100 000 habitants contre 28,9 la semaine dernière. Le taux d'incidence vient de dépasser le seuil national d'alerte de 50 cas pour 100 000 habitants. Une augmentation plus accentuée est attendue en semaine 27. L'évolution des indicateurs épidémiologiques marque le début d'un rebond épidémique. La situation sanitaire nécessite une vigilance particulière de la part de tous.

Face à cette situation, Thierry SUQUET, Préfet de Mayotte et Olivier BRAHIC, Directeur général de l'ARS Mayotte rappellent à chaque personne l'importance de renforcer les efforts réalisés depuis deux ans afin d'éviter un rebond de l'épidémie sur l'île.

Reprendre les réflexes de prévention : Se faire tester au moindre doute

Malgré le bénéfice lié à la mobilisation en faveur de la vaccination, il est nécessaire de reprendre des réflexes de prévention pour limiter le risque de transmission : les gestes barrières cruciaux tels que le port du masque à l'intérieur et en présence de personnes vulnérables, l'aération régulière des locaux, le lavage fréquent des mains, ne pas se faire la bise ou se serrer la main.

En cette période de vacances scolaires et dans un contexte de ré-augmentation de la circulation du virus notamment en métropole, il est primordial d'adopter à nouveau les bons comportements :

- Toute personne présentant des symptômes doit s'isoler et se faire dépister au plus vite en se rendant dans un des centres de dépistage de l'île.
- Si je suis cas contact, je me fais tester deux jours après le dernier contact positif même si je suis vacciné.
- Si je suis positif, même vacciné, je m'isole immédiatement et je préviens mes contacts.

Durant cette période, des flux importants de voyageurs sont attendus à Mayotte. L'ARS, en lien avec les services aéroportuaires, procédera à compter de la semaine prochaine à la distribution gratuite d'autotests à l'aéroport et au port pour les voyageurs arrivant à Mayotte. L'ARS travaille également à la distribution de masques et autotests sur le territoire.

Vaccinons-nous !

On sait désormais que la protection conférée par le vaccin et par les précédentes infections s'érode au bout de quelques mois. Les précédentes vagues ont prouvées l'efficacité du vaccin permettant de réduire à plus de 90% les formes graves.

Outre le dépistage et l'isolement dès les premiers symptômes, l'Agence Régionale de Santé rappelle l'urgence de vacciner les personnes âgées. Ce sont elles qui sont les plus à risque de développer une forme grave de la Covid-19. 56% des + de 60 ans n'ont pas encore bénéficiés de leur dose de rappel à Mayotte et sont donc moins protégées.

L'accès à la vaccination est facilité sur le territoire : MJC de Mamoudzou, Centres médicaux de références, officines, cabinets médicaux, centres de vaccination mobiles. Pendant ces vacances, les centres de vaccination et les centres de dépistage restent ouverts et vous accueillent avec ou sans rendez-vous y compris, pour certains, les week-ends et jours fériés. Les cartes des centres sont régulièrement mises à jour sur le site de l'ARS de Mayotte.

Contact presse Préfecture :

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 08
Courriel : communication@mayotte.gouv.fr
Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr
Facebook & Twitter : @Prefet976

Contact presse ARS :

06.39.60.74.27
ars-mayotte-com@ars.sante.fr